**ANNEXE : Les soins de support source : Institut National du cancer**

**Définition**

La prise en charge d'un cancer ne s'arrête pas au traitement de la seule maladie. Traduit de l'anglais « supportive care », les « soins de support » sont définis comme l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie. Ils se font en association avec les traitements spécifiques contre le cancer éventuellement mis en place.

**LES SOINS DE SUPPORT EN PRATIQUE**Les soins de supports répondent à des besoins qui peuvent survenir pendant la maladie et lors de ses suites et qui concernent principalement la prise en compte de la douleur, de la fatigue, les problèmes nutritionnels, les troubles digestifs, respiratoires et génito-urinaires, les troubles moteurs, les handicaps et les problèmes odontologiques. Ils concernent aussi les difficultés sociales, la souffrance psychique, les perturbations de l'image corporelle et l'accompagnement de fin de vie (définition issue de la [**Circulaire DHOS-SDO-2005\_1041 du 22 février 2005 relative à l'organisation des soins en cancérologie**- PDF 105,96 ko](http://www.e-cancer.fr/content/download/59330/539321/file/circulaire_dhos_sdo_2005_1041_220205.pdf) , pdf, 105 Ko).

**OBJECTIFS DES SOINS DE SUPPORT**Les soins de support proposent donc une approche globale de la personne et visent à assurer la meilleure qualité de vie possible pour les personnes malades, sur le plan physique, psychologique et social. Ils prennent en compte la diversité des besoins des malades ainsi que ceux de leur entourage et ce, quels que soient leurs lieux de soins. Ils font partie intégrante de votre prise en charge et ne sont ni secondaires, ni optionnels.

N'hésitez pas à parler à votre médecin et aux autres membres de l'équipe soignante de la façon dont vous vivez la maladie et les traitements. Cela leur permet de vous apporter les soins et soutiens nécessaires, et de vous orienter au mieux vers les professionnels concernés.

# Types de soins Les soins de support concernent tous les soins qui prennent en charge les conséquences de la maladie et des traitements. Ils regroupent notamment :

La prise en charge et le traitement de la **douleur**, conséquence des traitements ou de la maladie elle-même.

La prise en charge de la **fatigue**, qu'elle soit physique ou psychologique.

La prise en charge des**effets secondaires des traitements** comme les troubles digestifs ou les problèmes de peau.

L'aide à la reprise d'une **activité physique** adaptée, pendant ou après la maladie.

Le **soutien psychologique**. Certains malades peuvent en ressentir le besoin tout au long de leur maladie, d'autres à des moments plus spécifiques (annonce, rechute ou au contraire lorsque tout va mieux...). Le soutien psychologique s'adresse aussi aux proches pour lesquels la traversée de la maladie aux côtés de la personne malade peut engendrer un besoin d'accompagnement.

L'aide à l'**amélioration de l'image de soi**. Lorsque le cancer modifie votre apparence, comme par exemple lorsque vos cheveux tombent, des professionnelles appelées socio-esthéticiennes peuvent vous accompagner et vous conseiller.

**Le suivi social**. Les patients atteints de cancer peuvent avoir recours à une aide sociale adaptée. Une assistante sociale peut par exemple vous accompagner dans [les démarches sociales.](http://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Vos-demarches/Demarches-sociales/Prise-en-charge-financiere/Protocole-de-soins)

La prise en charge des **problèmes diététiques** liés à la maladie et aux traitements.

Les soins palliatifs font également partie des soins de support. Si vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet, vous pouvez consulter notre page sur [les soins palliatifs](http://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Se-faire-soigner/Traitements/Soins-palliatifs/Qu-est-ce-que-les-soins-palliatifs).

### QUELS SONT LES PROFESSIONNELS CONCERNÉS ?

Prendre en charge un malade dans sa globalité requiert des compétences différentes. Les soins de support sont donc assurés par des équipes multidisciplinaires œuvrant dans des lieux de soins et en ville (médecin traitant qui coordonne les acteurs de proximité, assistante sociale, diététicien, médecin de la douleur, kinésithérapeute, psychologue ou encore socio-esthéticienne, etc.).

Ils interviennent sur votre lieu de soins, en libéral ou au sein de structures dédiées.

**En savoir plus sur**[Comment accéder aux soins de support ?](http://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Qualite-de-vie/Soins-de-support/Acceder-aux-soins-de-support)

# Accéder aux soins de support

* [Comment se fait l'orientation vers les soins de support ?](http://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Qualite-de-vie/Soins-de-support/Acceder-aux-soins-de-support#toc-comment-se-fait-l-orientation-vers-les-soins-de-support-)
* [Comment accéder aux soins de support ?](http://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Qualite-de-vie/Soins-de-support/Acceder-aux-soins-de-support#toc-comment-acc-der-aux-soins-de-support-)
* [Les lieux ressources](http://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Qualite-de-vie/Soins-de-support/Acceder-aux-soins-de-support#toc-les-lieux-ressources)
* [Les réseaux territoriaux de cancérologie](http://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Qualite-de-vie/Soins-de-support/Acceder-aux-soins-de-support#toc-les-r-seaux-territoriaux-de-canc-rologie)

Les soins de support sont programmés à différents moments de votre parcours de soins, en fonction de vos besoins. Vous pouvez avoir accès à ces soins dans votre hôpital ou centre de lutte contre le cancer, auprès de professionnels qui exercent en libéral ou de structures dédiées.

## COMMENT SE FAIT L'ORIENTATION VERS LES SOINS DE SUPPORT ? Les soins de support sont programmés par votre équipe médicale ; vous êtes systématiquement associés aux choix qui sont faits. Dans le cadre du dispositif d'annonce, vos besoins en soins en soutiens complémentaires sont évalués et discutés avec vous à différents moments. Ils sont décrits dans votre PPS (programme personnalisée de soins).

Vos besoins sont également réévalués au fil du temps. N'hésitez pas à les signaler tout au long de votre parcours de soins, que ce soit pendant ou après les traitements. Votre équipe médicale vous proposera une réponse adaptée.

## COMMENT ACCÉDER AUX SOINS DE SUPPORT ?

### SUR VOTRE LIEU DE SOINS Le lieu de soins où vous êtes pris en charge ou suivi vous propose un certain nombre de soins relevant des soins de supports. Selon les structures, les professionnels des soins de support qui vous accompagnent, exercent dans un service dédié aux soins de supports ou font partie d'autres services. Votre équipe soignante vous oriente vers ces professionnels et consultations.

L'intégralité de l'offre en soins de support peut être décrit dans le livret d'accueil de votre hôpital.

Des équipes mobiles sont également susceptibles d'intervenir. Ces équipes, constituées de professionnels spécialisés dans les soins de support, se déplacent à l'intérieur de votre établissement, dans différents services, en soutien de votre équipe médicale. Les équipes mobiles interviennent souvent dans la médecine de rééducation fonctionnelle, pour la mise en place de soins palliatifs ou la prise en charge de la douleur.

### LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ QUI EXERCENT EN LIBÉRAL Certains professionnels des soins de support peuvent exercer une activité libérale, le plus souvent en dehors de votre lieu de soins. Leur consultation est généralement ouverte à tous et n'est pas réservée uniquement aux malades du cancer. Il peut s'agir ainsi de cabinets de kinésithérapeutes, de diététiciens, de psychologues, d'orthophonistes, etc. Votre médecin traitant vous oriente vers ces différents professionnels et coordonne leur action. Si vous souhaitez accéder à ce type de consultation, demandez conseil auprès de votre médecin traitant.

### LES SOINS DE SUPPORT SONT-ILS REMBOURSÉS ? Dans certains cas, les consultations en soins de support sont prises en charge par l'assurance maladie. Votre complémentaire santé (mutuelle, assurance) peut également proposer un remboursement partiel ou en totalité. Renseignez-vous auprès de votre établissement de soins, des professionnels impliqués et de votre complémentaire santé pour connaître les tarifs et les modalités de prise en charge.

## LES LIEUX RESSOURCES

Des lieux d'accueils situés dans les établissements de soins ou en ville, peuvent proposer des activités dans le domaine des soins de support comme par exemple une aide aux démarches sociales, des ateliers de socio-esthétiques, des réunions d'information ou encore un soutien psychologique. Ces lieux d'accueils sont animés par des professionnels et/ou des bénévoles.

**En savoir plus sur :**

[Les lieux d'accueils pour être informé et écouté](http://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Qualite-de-vie/S-informer-et-etre-ecoute)

## LES RÉSEAUX TERRITORIAUX DE CANCÉROLOGIE Un réseau territorial permet d'assurer aux patients des soins coordonnés, continus et de proximité en lien avec le médecin traitant. Cette organisation n'est pas nécessairement structurée exclusivement autour du cancer.

### QUELS SERVICES SONT PROPOSÉS PAR LES RÉSEAUX ? Un réseau territorial peut proposer des services tels qu'une aide psychologique, l'accès à de l'information, des conseils diététiques ou encore un soutien pour vos démarches sociales. Les services proposés varient d'un réseau à un autre. Si le réseau ne peut directement satisfaire votre demande, il vous oriente vers le professionnel de santé ou la structure qui est le mieux à même de répondre à votre besoin. Si vous souhaitez en savoir plus sur les réseaux territoriaux proches de chez vous, parlez-en à votre équipe médicale et à votre médecin traitant.